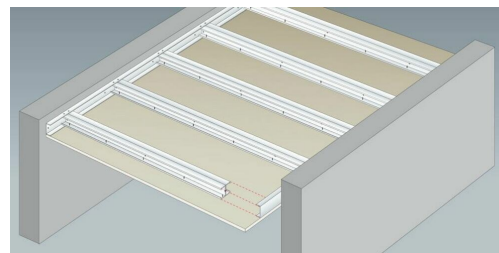


Plafond PRÉGYMÉTAL autoportant sur montants - 2 BA25 S - R120 - M90-35

Plafond constitué par vissage de plaques de plâtre PRÉGY sur une ossature métallique fixée à la structure support avec les suspentes PRÉGYMÉTAL.



APPLICATION

Plafond répondant à la réglementation incendie pour tous bâtiments habitations, ERP, IGH, etc. Ces plafonds sont valides pour des performances de REI60 à REI120 sous toutes structures ou tous planchers avec ou sans isolants laine minérale, Biofib'Trio ou fibres de bois jusqu'à 400 mm, avec des charges supplémentaires accrochées jusqu'à 16kg/m². Cette solution permet de répondre à de fortes contraintes acoustiques ou lorsqu'il n'est pas possible de se fixer à un support

DESCRIPTIF TYPE

Fourniture et pose d'un plafond plan non démontable, de type PUREBEL TRIO de chez Siniat ou techniquement équivalent, constitué, sous forme de sandwich, de dalles en laine de bois d'épicéa extra fine (1mm), de liant ciment et de poudre de marbre d'épaisseur 10 et 5mm et d'un isolant en laine de roche d'épaisseur 20 ou 35mm, mis en œuvre par fixation directe sur le support.

ATTRIBUTS TECHNIQUES

Composition du système	2 PRÉGYPLAC BA25 S
Ossature	M90-35
Référence PV feu	EFFECTIS EFR-17-000927 + Ext.17-2
Classement de protection incendie	R
Résistance au feu	120min
Portée maximale	2.85m
Plénum	360mm
Référence mécanique	DTU 25-41
Supports compatibles	Sous combles perdus (structures bois, acier, béton)

CONFIGURATION DU SYSTÈME

	Entraxe ossature	Entraxe suspentes
Montants accolés - Entraxe 50 cm	500mm	2850mm

La mise en œuvre doit être faite selon les DTU, DTA, Avis Techniques ou recommandations Siniat. Les performances du système sont données à titre indicatif, contacter le service technique pour vérification. Toute modification de références commerciales des composants invalide les performances techniques revendiquées et dégage Siniat de toute responsabilité.